

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Voici les nouveautés printanières qui apparaissent, et, bien que toutes ne soient point encore écloses, nous pouvons vous donner aujourd'hui, mes belles lectrices, des renseignements étendus et certains sur ce que l'on se propose d'adopter en général.

Nos bulletins à venir compléteront celui-ci et vous tiendront, comme toujours, fidèlement au courant des créations ultérieures de la grande souveraine que l'on nomme la *mode*, et qui nous asservit impérieusement à ses capricieuses fantaisies.

En fait d'étoffes pour robes, celles avec volants à dispositions ne perdent rien de leur vogue.

Pour robes de négligé, on portera beaucoup de grisailles. On sait que ces étoffes sont en laine et soie grises, les unes

à rayures transversales, les autres à petits damiers; il y a une grande variété dans les dispositions.

Pour demi-toilette, nous aurons beaucoup de fantaisies, mais on affirme que parmi elles, nos élégantes donneront surtout la préférence aux taffetas à carreaux noirs et blancs, qui ont paru déjà l'été dernier. Puis viennent des popelines et un nombre immense de taffetas à petits carreaux. Ce genre-là est frais, simple et élégant à la fois, il convient admirablement aux jeunes personnes.

Pour robes du matin et de la campagne, on voit de fort jolies dispositions, en bazins anglais et en piqués fond blanc.

Les robes restent très amples et longues. Celles ornées en *pentes*, c'est-à-dire sur chacun des lés de côté de la jupe, sont fort à la mode.

Les robes de piqué se garniront ainsi cet été, avec des galons faits exprès et des grelots de coton. Pour corsage, on y fera des basquines longues qui, semblables à celles d'étoffes épaisses, permettront de sortir sans châle.

Les manches à bouffants et volants seront en majorité.

Nous sommes fidèles à notre formidable attirail de sous-jupes en percales, crinoline, étoffes à côtes et cercles d'acier. Toutes les femmes en portent, mais peu les portent bien. Quand le jupon *résistant*, celui qui constitue le panier, est au-dessus des autres ou trop court, la jupe de la robe flotte libre dans le bas et tend à rentrer, ce qui produit un effet ridicule. Il faut donc que la jupe roide soit aussi longue que les autres, à peu près, et la mettre sur le premier jupon, puis la recouvrir du nombre de jupes qu'il plaît d'ajouter pour que la robe ballonne bien.

Cette mode de porter un amas de jupons pourrait bien nous être venue d'Amérique. Les créoles en mettent, dit-on, ordinairement jusqu'à sept.

Nous avons vu, cet hiver, quelques femmes qui affectaient de laisser entrevoir un jupon de dessous en étoffe de laine à rayures. Cela est assez pittoresque, mais peu en rapport avec l'élégance parisienne, qui attache une partie de son véritable luxe à la recherche extrême que l'on apporte dans tout ce qui concerne la lingerie, et surtout aux jupons, car jamais on ne fit pour cet objet de plus splendides broderies, de garnitures plus coquettes. Voyez ces jolis petits volants de mousseline tuyautés qui montent jusqu'aux genoux, est-il rien de plus galant? C'est bien là le jupon *Pompadour*. Une grande dame pourra seule le porter avec grâce, car il faut avec lui des airs naturellement aristocratiques.

Je ne puis parler de lingerie, sans songer à toutes les magnificences que renferme en ce genre la maison *Lhopiteau*. Nous y trouverons des fichus nouveaux ravissants

pour mettre sur les robes légères; des canezous, mantelets, sous-manches, d'une élégance indescriptible.

A ce propos, je dois dire que ces dernières sont toujours excessivement volumineuses et composées de gros bouffants, égayés de bouclettes en ruban ou en velours.

Les cols se portent un peu moins hauts.

La maison *Lhopiteau*, qui traite en grand toutes les nouveautés concernant notre toilette, puisque l'on y fait même des robes, dont chaque modèle est créé par mademoiselle *Pauline Conter*, prépare aussi des confections charmantes pour ce printemps.

Les pardessus ajustés ou grandes basquines, avec lesquels on sort en *taille*, ce qui veut dire sans châle ni manteau, se feront encore beaucoup. Quand aux autres modèles, mon prochain article vous donnera sur cela d'amples détails.

En parlant de la façon des robes, j'ai oublié de vous dire que l'on revient aux corsages à ceinture, et cela se comprend. Le moyen de mettre un pardessus avec un corsage à basques et une robe quelquefois à double jupe? Surtout en songeant que dessous il y a, en outre, une multitude de jupons. Dans ce cas l'exagération de volume serait si grande, qu'on ne pourrait raisonnablement pas la supporter.

Bien qu'il se fasse, ainsi que je viens de le dire, des corsages ronds, les basques ne sont point abandonnées. Seulement, les uns et les autres régneront de compagnie. On choisira, pour mettre avec les pardessus, le corsage le plus plat; voilà tout.

Ayez d'ailleurs le soin, pour que tout cela aille bien, de choisir un corset irréprochable, et je ne puis mieux faire que de vous recommander de nouveau ceux de la maison *Hippolyte*.

Les dentelle; sont devenues un luxe indispensable dans la toilette d'une femme. On en met en profusion sur tous les objets de lingerie. Les voilettes sont plus de mode que jamais. Les belles robes de soirée, celles de mariée, ont pour ornement de riches dentelles.

Cet été, on portera beaucoup de mantelets *Marie-Antoinette* avec un haut volant. En ce moment, nous voyons de jolis châles en velours brodés de jais, garnis d'un volant de dentelle noire ou de guipure.

La maison *Violard* a toujours, en ce genre d'article, ce qui se crée de plus somptueux; aussi c'est à elle que l'on s'adresse de préférence, quand il s'agit d'emplettes semblables. M. *Violard* a su trouver le secret de donner à ses dentelles une solidité particulière, et cet avantage immense, joint à la magnificence inouïe des dessins, fait qu'elles l'emportent sur beaucoup d'autres.

Le magasin de *La sublime Porte* ne se laisse point oublier. Ses modèles de mouchoirs de poche offrent une variété si multiple, qu'il n'est personne, depuis la grande dame jusqu'à la simple bourgeoise, qui ne puisse trouver à y satisfaire son goût. La première fera exécuter merveilleusement en broderie son antique blason, la seconde choisira un de ces charmants mouchoirs à médaillons encadrés de dentelle, qui sont de vrais chefs-d'œuvre de coquette fantaisie. Toutes seront enchantées et proclameront une fois de plus la maison *Chapron*, comme étant une des premières de Paris dans sa spécialité.

Je vous engage à visiter très incessamment le magasin *Saint-Augustin*, qui, outre ses belles étoffes pour la saison nouvelle, commence à mettre en évidence des choses ravissantes en habillement d'enfants.

Je vous donnerai aussi, dans un de nos prochains numéros, des explications sur les modèles les plus jolis adoptés par la gentille et nombreuse clientèle qui s'attache à cette maison.

Pour les coiffures d'enfants et celles d'amazone, le magasin de chapellerie de M. *Desprey* est toujours celui qui jouit du plus grand renom.

Je dois encore vous dire, avant de continuer mes longs

détails sur ce qui se fait de nouveau, que la maison de commission *Lassalle* est en mesure d'expédier tout ce qu'il plairait de lui demander en étoffes pour robes, chapeaux, confections, lingerie, etc.

Il faut aussi que je répète, pour nos nouvelles abonnées, dont le nombre s'accroît chaque jour considérablement, parce que nous donnons à la fois les plus jolies gravures et les détails les plus complets sur les modes en général, que la maison *Lassalle* envoie, à choisir, sans obligation d'achat, toutes les marchandises dont le transport est facile, telles que cachemires, bijoux, avec ou sans diamants, montres, chaînes, dentelles d'Alençon, de Chantilly, ou application d'Angleterre; pointes de châles, mantelets, voilettes, échantillons d'étoffes riches pour robes et même robes en pièce à volants.

Elle se charge, en outre, des corbeilles de mariage et des trousseaux.

La coiffure est une chose fort importante à chaque renouvellement de saison, c'est même de cela que l'on s'occupe d'abord. Nous allons donc maintenant parler des chapeaux. Ils se font un peu moins petits, mais les formes restent fuyantes. Les uns sont à calottes rondes et plates, les autres à fond tout d'une pièce.

En général, on mélange les étoffes et hors quelques chapeaux tendus très simples, la plupart se composent de crêpe ou de tulle avec gros de Naples.

Les ornements obligés sont la blonde, les fleurs, les plumes.

Les passes avancent sur le front en *Marie-Stuart*, et creusent beaucoup des côtés. Elles sont longues et effilées près du menton.

Le bavolet prend naissance à la pointe de la passe, remonte bien évasé sur le côté et redescend en s'arrondissant sur le cou, mais avec moins d'exagération que cet hiver.

On met une infinité d'ornements sur les calottes.

Au bord des passes, il y a presque toujours deux blondes. L'une flottant en manière de voilette et peu haute, l'autre plus large, se renversant et allant former volant au-dessus du bavolet.

Comme grande nouveauté, on introduit dans l'ornementation des chapeaux, des grelots ou des petits pendillants en soie, chenille, paille, et même en verroterie.

Beaucoup de blondes, à bords dentelés, se garnissent d'olives minces et longues en jais, qui produisent un effet charmant. Quelques-unes de ces clochettes sont en vraies perles blanches.

Nous avons remarqué, remplaçant la blonde, des petits volants de tulle brodé, dont les dessins, imitant ceux d'une dentelle, sont composés de très petites perles blanches. Cela est plus bizarre que joli. Les blondes ordinaires nous semblent bien préférables sous tous les rapports, et rien ne sied mieux qu'elles au visage.

A propos de perles, on fait pour chapeaux une espèce de tulle, entièrement perlé fond semé, qui recouvre à volonté toutes les couleurs de taffetas. Ce genre d'étoffe est fort joli.

Les étoiles de blonde, de guipure ou de dentelle noire, sont très en vogue sur les fonds de chapeaux.

Les fleurs de dessous sont généralement posées en couronne sous la passe, mais en haut seulement. Un tour de blonde touffu accompagne toujours les joues.

Il se prépare une infinité de modèles genre *Paméla*.

Ceux-ci sont composés d'une haute lame en paille de riz, qui forme la passe et le bavolet. Les fonds sont en étoffe, en ruban ou dentelle de soie. Ces chapeaux seront plus particulièrement destinés aux promenades en voiture qu'aux sorties à pied.

Voici, pour compléter cette longue revue, la description de quelques modèles, ravissants d'élégance, de grâce et de fraîcheur, que j'ai admirés dans les magasins de madame *Plé-Horain*.

Premier modèle.

Chapeau de crêpe blanc, à calotte ronde et plate. La passe est bordée de taffetas lilas. Une couronne de violettes de Parme entoure la calotte. Une riche blonde flotte sur le fond.

Dans l'intérieur, guirlande de violettes et bandeau semblable traversant les cheveux.

Deuxième modèle.

Chapeau en gros de Naples blanc. Toute la passe et la calotte sont bouillonnées, mais d'une façon particulière. Les bouillonnés forment des losanges encadrés de petite blonde légèrement froncée. Le fond est rond, plat, un large ruban le traverse. Une plume seule se balance élégamment à droite. Dans l'intérieur, des violettes de Parme se mêlent au tour de blonde.

Au-dessus du bavolet et tournant en demi-couronne, il y a deux rangs de haute blonde froncée.

Troisième modèle.

Chapeau de crêpe blanc brodé au bord de la passe. Petit fond rond, plat, tout couvert de rouleaux bleu de ciel. A droite une tête de plume bleue. Boutons de rose mélangés de bruyère et d'herbes dans l'intérieur de la passe. Une tresse de ruban bleu de ciel forme bandeau au-dessus du front.

Quatrième modèle.

Chapeau en paille de riz, orné de raisin noir et de roses. Le fond du chapeau est fuyant, la paille est gracieusement plissée derrière.

Bavolet descendant et bien ondulé.

Dans l'intérieur, boutons de rose et raisin noir.

Cinquième modèle.

Chapeau en tulle blanc et gros de Naples. Fond fuyant couvert de rouleaux de gros de Naples posés en long et s'étalant en gerbe. Bavolet de tulle bordé de gros de Naples. Au-dessus une rangée de bouclettes en ruban n° 4 à bouts flottants.

Dans l'intérieur, guirlande de marguerites blanches mélangée de boutons de rose et d'herbes. Bandeau de marguerites.

Ce chapeau était d'une simplicité pleine de distinction, il venait d'être choisi pour une jeune personne.

Je m'aperçois que l'espace va me manquer, et qu'il m'est impossible de décrire tous les charmants modèles que j'ai vus chez madame *Plé-Horain*. Je me résume donc, et j'en choisis encore deux seulement, ne pouvant résister au désir de vous les signaler aujourd'hui; car ils ont un cachet tout particulier. Aussi, il paraît que nos grandes élégantes s'en emparent successivement, et que l'on a à peine le temps de les renouveler.

Le premier est en paille de riz et taffetas bouton d'or. Toute la partie en paille est dentelée et bordée de taffetas. Une dentelle noire se mêle aux ornements. Le bavolet, en paille et taffetas, est dentelé comme la calotte. Dans l'intérieur, il y a des roses jaunes. Un bandeau bouton d'or traverse les cheveux.

Le second modèle, plus séduisant encore, est en crêpe blanc et taffetas bouton d'or. Le bord de la passe, le tour de la calotte et le dessus du bavolet, sont dentelés de ruban bouton d'or, mais point à plat. C'est une espèce de coquillé inexplicable. Une riche dentelle noire se renverse au-dessus de la passe, rejoignant le bavolet. Une étoile semblable se joue sur le fond en voilant légèrement les coquillés de ruban; puis, au-dessus du bavolet, se trouve un joli nœud, d'où s'échappent des barbes étroites en dentelle noire, qui flottent gracieusement entre les coques de ruban.

Sous la passe, devant, il y a une demi-guirlande de boutons d'or, dont une petite partie se sépare coquettement d'un côté. A droite, deux touffes de boutons d'or bien mignonnes, et mélangées de longs glands en jais noir, descendent sur les joues au milieu du tour de blonde.

Ces nouvelles créations, dues au goût exquis de madame *Plé-Horain*, nous font constater une fois de plus son admirable talent, et la suprême distinction qu'elle sait donner à tous ses modèles.

Je n'omettrai point de me renseigner dans ses magasins, et je donnerai une autre fois ce que je suis forcée de supprimer en ce moment. Madame Juliette LORNEAU.

DESCRIPTION DES GRAVURES DE MODES REPRÉSENTANT LES NOUVEAUX MODÈLES DE LA MAISON GAGELIN

ET LES CHAPEAUX DE LA MAISON PLÉ-HORAIN.

PSYCHÉ. — *Manteau carré à taille*. Ce vêtement, dont le fond est en moire antique, est garni de guipures posées en volants, avec agréments en jais sur le haut et avec ornements de jais aux bords.

Chapeau en crêpe gaufré. La passe est enfermée dans de bouclettes de petits velours, et le fond, le bavolet et la suite de la passe sont ornés de petits quadrillés en velours.

MANGINI. — *Mantelet à revers-châle* en taffetas, garni de barrettes en velours, avec un galon de velours à médaillons et des franges gaufrées. Sur le revers, le devant et le dos on peut remplacer les barrettes de petits velours par des agréments de jais. Même chapeau que le précédent, vu de face.

DEMI-SAISON. — *Châle arrondi en burnous*, en taffetas, garni de bandes de velours, avec glands en soie et jais.

Chapeau en taffetas formant des côtes bouillonnées, coupées de blondes. Sur le bavolet retombent deux pans en taffetas bordés de blonde.

SENORA. — *Manteau à manches plissées*, garni d'une petite frange à tête de jais et d'un volant de dentelle.

Chapeau en crêpe et blonde, orné d'un côté d'un nœud de fleurs des champs et d'un bandeau avec nœud en ruban de velours épinglé.

TOPAZE. — *Casaque* en taffetas. Le bas, les manches et la pèlerine sont garnis d'une application de velours bordé de petits cordons de jais et d'une frange à tête en jais.

Chapeau en taffetas. La passe est couverte de ruches de blondes noires et blanches. Sur le chapeau, deux blondes, une noire et une blanche retombent en fanchon. Le bavolet est garni de même.

PLANCHE DE LINGERIE.

N° 1. Chapeau en paille et taffetas bleu avec ornement de dentelle noire; haute blonde blanche retombant sur le front, surmontée d'une petite dentelle noire. Branche de rose panaché dessous.

N° 2. Chapeau de demi-saison, moitié en paille et moitié en velours marron, garni de dentelle noire; dessous, branche de boutons de rose rouge.

N° 5. Bonnet soleil en blonde avec touffes de rubans n° 16, et petits rubans n° 2 dans le fond.

N° 4. Bonnet *Seigné* en application d'Angleterre, avec touffes de petits rubans n° 2 sur le devant. Derrière, un nœud de ruban n° 16, bordé, sur chaque côté, par une petite ruche de ruban n° 2.

N° 5. Fichu Marie-Antoinette, orné de petits velours noir. Le fichu est en tulle réseau uni terminé par une petite blonde.

N° 6. Pèlerine de tulle de Bruxelles croisant sur le devant. Cette pèlerine est ornée de trois volants garnis de quatre petits rubans n° 1.

N° 7. Manche assortie à la pèlerine n° 6.

N° 8. Manche à revers, composé d'entre-deux de valenciennes joints ensemble par de petits biais de batiste piquée.

N° 9. Col pareil à la manche n° 7.

Ce col forme des dents tout autour, de même que le revers n° 8.

PATRONS.

CÔTÉ N° 1.

Matinée pour toilette de campagne.

Ce vêtement se fait en piqué blanc.

Le corsage est ajusté. Les basques sont très longues. Le haut du corsage est orné d'une pèlerine dont les coins sont arrondis sur le devant.

Le tour de la pèlerine, des basques et les revers des manches, doivent être garnis avec un quadrillé de galons retenus aux angles par des boutons; le bord est terminé par une bande de jacons brodée à l'anglaise et au plumetis.

La jupe, qui complète cette toilette toute de lingerie, est également en piqué blanc, et terminée au bas, au-dessus de l'ourlet, par deux rangs de quadrillés en galon avec boutons, comme la basquine.

N° 1. Dos de la pèlerine.

N° 2. Devant.

N° 3. Manche.

N° 4. Revers à relever sur la manche et à orner d'une bande brodée (sur le dessus seulement). Rien au revers de dessous.

N° 5. Bande, pour garnir la toilette, en piqué blanc.

Nous croyons inutile de donner le patron du corps de ce vêtement qui n'a rien de particulier, c'est une basquine ordinaire.

N° 6. Patron de chapeau modèle d'*Alexandrine*.

La forme de ce chapeau avance un peu sur le devant et relève beaucoup sur les côtés. On taillera le bord de la passe, afin de pouvoir lui donner la forme convenable.

N° 7. Patron de chapeau de la maison *Plé-Horain*.

N° 8. Petit col à broder au plumetis et à garnir d'une haute dentelle.

N° 9. Manchette assortie.

On revient beaucoup aux cols petits. Le modèle de celui-ci, ainsi que de la manchette, est excellent.

La manchette se boutonne au bas seulement, le haut est libre et forme deux pointes de côté. Voir les croquis.

CÔTÉ N° 2.

Patron de manteau. — Burnous pour demi-saison, à confectionner en taffetas de couleur claire et à garnir.

(Voir la confection DEMI-SAISON sur la grande planche de modes.)

Ce vêtement se fait en taffetas noir ou foncé avec bandes en velours noir, comme elles sont indiquées sur la gravure qui reproduit les modèles nouveaux de la maison Gagelin. S'il se fait, au contraire, pour la saison des eaux ou pour les réunions parées de fêtes d'été, les bandes seront en velours épinglé assorti à la nuance du taffetas.

Ce vêtement est d'une parfaite simplicité et d'un goût irréprochable: très ample, il enveloppe complètement la robe.

La dimension du papier ne nous permettant pas de donner ce patron dans toute son ampleur, nous avons retranché régulièrement sur le bas 30 CENTIMÈTRES.

Rien de plus facile que de lui donner la dimension voulue, en prolongeant avec attention les lignes droite et celles de biais.

Chacune des parties à prolonger de 30 centimètres, est terminée par une ligne de points qui indique que le patron ne s'arrête pas là.

N° 1. Devant.

N° 2. Manche à joindre au n° 1, aux lettres A et B.

N° 3. Dos, partie inférieure.

N° 4. Pièce à placer sur le haut du n° 3.

N° 5. Capuchon (moitié).

Ce capuchon doit être placé sur le n° 4, en suivant la couture de réunion du n° 3 au n° 4, de manière à couvrir complètement cette couture.

PREMIÈRE COMMUNION.

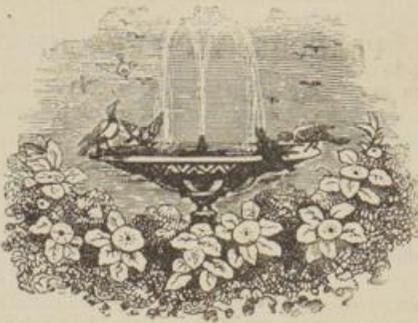
De ta fraîche innocence parée,
Et des vœux de nos cœurs entourée,
Porte à Dieu ta naïve ferveur.
Ta jeune âme est si bien préparée !
Ouvre-la, riant et décorée,
Cette tente où viendra ton Sauveur.

Les trésors qu'il apporte à ton âme,
Garde-les comme on garde la flamme,
Qui parfume, en brûlant, au saint lieu.
Garde bien, garde aussi sa lumière;
Entretiens la lampe à la prière:
La prière, enfant, plaît tant à Dieu !

Tu sauras qu'en retour il nous donne,
Non les biens fuyants qu'on abandonne
Sitôt, quoiqu'ils nous coûtent si cher;
Mais bonté, vertus et raison droite,
Dons par qui, même en la route étroite,
Nous marchons ferme et sans trébucher.

Que longtemps ce saint livre rappelle,
À ton âme innocente et fidèle
De ce jour le ciel pur et serein.
Et bien tard, quand ta main affaiblie
L'ouvrira pour prier, Émilie,
Pense encore à nommer ton parrain.

L. ALVIS.



FÊTES ET SAINTS PATRONYMIQUES DU MOIS.

PAQUES (12 avril).



C'est dans le mois d'avril que tombent, cette année, deux des plus grandes fêtes que célèbre l'Église chrétienne, l'anniversaire de la mort et celui de la résurrection du Sauveur.

L'œuvre du Christ était faite. Le royaume de Dieu était annoncé à la terre; les germes de la doctrine qui devait sauver le monde étaient semés, il ne leur res-

tait plus qu'à produire leurs fruits. Il restait aussi à l'Homme-Dieu à accomplir les prophéties et à prouver sa divinité par la réalisation de tout ce qui avait été prédit depuis des siècles, et de ce qu'il avait prédit lui-même aux apôtres.

Sachant que le jour était proche où il devait être livré pour mourir sur la croix, il voulut en compagnie

ONS.

La manchette se brode en laine et forme deux poignes de côté. Voir la page 71.

Paron de moulin. — L'œuvre se termine en laine et se brode en laine et se brode en laine.

Le vêtement se fait en laine et se brode en laine et se brode en laine.

La dimension du papier se mesure en centimètres sur le bas de la colonne.

Plus de plus facile que le dessin précédent avec attention à la ligne.

Chaque des pages à imprimer à la suite par une ligne de point de sautoir.

N° 1. Dessin.
N° 2. Manière à pointer sur l'ouvrage.
N° 3. Dessin, partie inférieure.
N° 4. Manière à pointer sur le bas de la page.
N° 5. Capotons terminés.

Le capotons doit être placé sur la dimension de 12 à 14, la largeur de 10 à 12.

COMMUNION.

Te voyais plus en moi à l'heure des larmes et du sang, quand tu me regardas. Mais hélas, que n'as-tu dit par ta croix, que n'as-tu dit par ta croix, que n'as-tu dit par ta croix.

Que longtemps se soit prolongé à l'heure des larmes et du sang, de ce jour-là, que n'as-tu dit par ta croix, que n'as-tu dit par ta croix, que n'as-tu dit par ta croix.

de ses disciples manger la pâque, c'est-à-dire l'agneau sans tache que Moïse avait prescrit aux Israélites, en commémoration de leur sortie de l'Égypte, et qui était un si éclatant symbole du Christ lui-même. Or, comme il était à Béthanie, il envoya deux de ses disciples, Jean et Pierre, à Jérusalem, pour faire les apprêts de la Cène. Mais ils lui demandèrent :

— Maître, où veux-tu que nous l'apprêtons ?

— Voici, leur répondit-il, quand vous serez entrés dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau. Suivez-le dans la maison où il entrera, et dites au maître de la maison : « Le Maître t'envoie demander où est le logis où je mangerai l'agneau de Pâque avec mes disciples ? » Et il vous montrera une grande chambre, haute et parée. Apprêtez là l'agneau de Pâque.

S'en étant donc allés, Pierre et Jean trouvèrent tout comme il le leur avait dit, et ils firent les apprêts de la Cène.

Le soir étant venu, le Sauveur et ses disciples se trouvèrent réunis, et ils mangèrent ensemble cette pâque qui est l'image de la communion dans l'Église chrétienne.

Il serait trop long d'énumérer toutes les pratiques particulières qui, dans les différentes contrées du monde et dans les différentes confessions chrétiennes, se sont groupées autour de la fête de Pâques. Un de ces usages les plus communs est de préparer dans le temps de cette fête des œufs ordinairement teints en rouge et appelés *œufs de Pâques*, nom qui s'est attaché figurément aux cadeaux que l'on se fait ordinairement à cette époque. Quelques-uns ont pensé que cette coutume doit son origine à une confusion de deux mots latins, *ovum*, œuf; et *ovis*, agneau; et que la manducation de l'agneau a donné lieu à celle des œufs.

Cependant un point assez digne de remarque, c'est le rôle important que l'œuf joue dans tous les mythes cosmogoniques. Dans le livre des brahmes, les institutions de Menou, qui commence par la création du monde, nous lisons ce qui suit : « Lorsque l'Être suprême voulut créer l'univers, il créa d'abord par

sa volonté les eaux, ensuite il y jeta les autres éléments qui s'y réunirent et formèrent un œuf. Dans cet œuf se développa Brahma, qui en fendit la coquille dont une moitié forma le ciel, l'autre moitié la terre. » Selon la théogonie de Zoroastre, l'œuf du monde se fendit parce que Ariman, divinité de la nuit, voulut se séparer d'Ormuz, divinité du jour, qui y étaient enfermées, de même que, selon la mythologie grecque, Castor et Pollux, dont l'un présidait au jour et l'autre à la nuit, sortirent de l'œuf du cygne Léda, et que, d'après les fables égyptiennes, un œuf, sorti de la bouche de Cnef le créateur, donna naissance à la divinité Phtha, tandis que l'œuf lui-même resta l'image de l'univers. Il devint chez plusieurs nations, notamment chez les Perses, le symbole de la création, d'où est venu chez le même peuple l'usage d'échanger, dans le courant du mois d'avril, des œufs teints de diverses couleurs. Le même usage existait chez les Slaves à l'époque du paganisme.

Parmi les grandes fêtes que célèbre l'Église chrétienne, il y en a qui sont *fixes*, c'est-à-dire qui tombent toujours à des dates déterminées, et il y en a d'autres qui sont *mobiles*, c'est-à-dire qui n'arrivent à la même date qu'après une certaine période d'années. Ces dernières sont Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité et la Fête-Dieu. Le jour où tombe Pâques décide de toutes les autres. Mais, pour le déterminer, il faut procéder à un calcul un peu trop compliqué pour que nous l'exposions ici. Bornons-nous à dire que, la date de ce jour étant connue, on établit que l'Ascension arrive quarante jours après, un jeudi; la Pentecôte, cinquante jours après Pâques, un dimanche; la Trinité tombe au dimanche qui suit la Pentecôte; enfin, la Fête-Dieu, solennité d'institution assez récente, puisqu'elle ne date que de l'année 1264, vient au premier jeudi qui suit la Trinité. Quant aux fêtes non mobiles, elles se présentent dans l'ordre suivant d'une manière invariable : la Circoncision au 1^{er} janvier, l'Épiphanie au 6 du même mois, l'Assomption au 15 août, la Toussaint au 1^{er} novembre, et Noël au 25 décembre.

A. V. H.

UN TRAIT D'UNION.

I.

Louise Duperrier avait dix-huit ans; elle était jolie; elle dansait avec grâce, chantait agréablement, et jouait du piano comme tout le monde; sa famille jugea qu'il était temps de la marier.

Parmi les jeunes gens reçus dans la maison Duperrier, Édouard Laverny était un de ceux qui savaient le mieux se présenter, tourner un compliment, respecter les règles d'un quadrille, déchiffrer à première vue la romance nouvelle; il entra dans sa vingt-sixième année, et il venait de se faire inscrire sur le tableau des avocats de Paris : on ne pouvait jeter les yeux sur un mari plus convenable.

Madame Duperrier prit un jour son air le plus grave pour annoncer à sa fille qu'elle eût à se préparer à devenir madame Laverny, les Laverny et les Duperrier

étant tombés d'accord sur l'opportunité, de même que sur les avantages réciproque d'un mariage entre Édouard et Louise.

Par respect pour cette coutume d'une sage prudence, qui veut que deux époux s'étudient et se connaissent avant de serrer le nœud qui ne se dénoue plus, on avait résolu d'accorder à cette étude mutuelle une latitude raisonnable, et la signature du contrat avait été remise à quinzaine.

Comme Édouard, pendant la durée de ce délai, était autorisé à faire chaque jour une visite à sa fiancée, madame Duperrier crut devoir donner quelques instructions à sa fille; elles auraient pu se résumer ainsi :

— Mon enfant, point de caprices, point d'inégalités d'humeur, et surtout point de disparates dans ta toilette. Il faut que ton fiancé, à quelque moment qu'il

se présente, te voie bonne, souriante et bien coiffée. Le mariage est une bataille à gagner : sois toujours sous les armes.

Le cœur de Louise n'avait pas encore parlé ; son amour-propre ne trouva rien à objecter au parti qu'on lui imposait : le nom de Laverny lui parut même sonner agréablement à l'oreille. Elle se jeta donc au cou de sa mère, en signe d'acquiescement, et se disposa à suivre des préceptes qu'on aurait pu se dispenser de lui donner, attendu qu'ils sont innés chez les jeunes filles.

La tâche, au reste, ne fut pas difficile à remplir. Édouard, tout glorieux d'un mariage qui lui assurait deux choses généralement enviées, une belle dot et une jolie femme, n'eut garde de se montrer autrement qu'en toilette, au moral aussi bien qu'au physique. Louise pouvait-elle ne pas être aimable avec un fiancé toujours gracieux, toujours empressé, toujours soumis ?

La quinzaine d'épreuves se passa des deux côtés d'une manière si satisfaisante, qu'on eût pu regarder le mariage d'Édouard et de Louise comme un mariage d'inclination plutôt que de convenance.

Le jour du contrat venu, les parents entrèrent dans une foule de discussions et stipulèrent quantité de clauses propres à tenir en continuelle défiance l'un de l'autre les enfants qu'ils allaient unir : cela s'appelle sauvegarder les intérêts des futurs conjoints.

Puis Édouard et Louise furent conduits en grande pompe devant M. le maire et M. le curé.

Nous avons montré Édouard et Louise sous leur rôle de fiancés ; voyons ce qu'ils étaient au fond :

D'excellents jeunes gens peu faits pour vivre d'accord.

Louise était ce qu'on appelle une enfant gâtée. M. et madame Duperrier, en tout ce qui ne touchait pas directement à leur intérêt personnel, avaient toujours eu la faiblesse, ou, pour employer une expression plus juste, la paresse de ne point contrarier ses fantaisies ; si elle n'avait eu un bon cœur et de l'esprit, elle eût été certainement la plus maussade et la plus ridicule personne du monde. Selon les idées qu'elle s'était faites sur le mariage, les devoirs sociaux d'un homme se résumaient dans la perpétuelle adoration de la femme qui avait daigné accepter le sacrifice de sa liberté.

Édouard, sous ce vernis de galanterie et même de frivolité qui lui avait valu des succès dans le monde élégant, ne cachait point, comme beaucoup d'autres, un cœur vide et un esprit nul ; il avait au contraire des qualités sérieuses et solides. Son rôle de jeune homme aimable ne l'avait point empêché de prendre au sérieux l'article 213 du code civil : « Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari. »

Le moyen que deux navires marchent de conserve lorsqu'ils font voile vers des pôles opposés ?

Contrairement aux assertions des astronomes, qui prétendent que toute lune se compose de quatre quartiers, la lune de miel des nouveaux époux ne se prolongea point au delà du premier. Ils avaient encore pour ainsi dire dans l'oreille les mille voix qui leur avaient souhaité une félicité inaltérable, quand le premier nuage vint assombrir leur horizon ; et pourtant

il faisait une de ces journées qui rendent l'âme bonne et l'humeur facile : le ciel était bleu, le soleil resplendissant.

— Plus de visites à faire, Dieu merci ! dit Édouard ; voici un beau jour dont nous pouvons disposer à notre gré.

— Et que nous allons consacrer à une délicieuse promenade, répondit Louise ; n'est-ce pas ton avis ?

— Sans doute ; eh bien ! madame, mettez-vous vite à votre toilette.

— Sois tranquille, je ne me ferai pas attendre.

— Quel bonheur, reprit Édouard en se frottant joyeusement les mains, de sortir un peu de ce Paris si confus, si bruyant, pour aller respirer l'air pur de la campagne !

— Tu dis, mon ami ?

— Je dis qu'au mois de juillet, et par un temps comme celui-ci, la campagne doit être dans tout son éclat.

— Oh ! la campagne, c'est bien triste !

— Y songes-tu ? l'aspect le plus gai : des bois sur les coteaux, des fleurs et des ruisseaux dans les prairies, des sentiers unis comme les allées d'un parc, de oiseaux qui gazouillent dans les arbres.

— Et pas une voix pour apporter à notre oreille ces mots qui font toujours plaisir : « Voilà un joli couple qui passe ! » J'avoue que je préfère de beaucoup les boulevards.

— Oh ! les boulevards... Tu trouves que c'est amusant ?

— Ravissant, mon ami.

— Deux rangées d'arbres qui étouffent entre deux rangées de maisons !

— Mais quelles maisons ! des palais.

— Un pêle-mêle de gens affairés qui se heurtent, de voitures qui se croisent et qui s'accrochent !

— Une agréable variété de magasins, de toilettes..

— De l'agitation, du bruit, de la poussière.

— Point de bruit ni d'agitation à la campagne, je suis forcée d'en convenir, mais le silence du désert et l'immobilité de la tombe. Allons, mon ami, avoue de bonne grâce ta défaite : la campagne, c'est la mort ; les boulevards, c'est la vie. Hâte-toi donc, nous allons faire une promenade sur les boulevards, c'est convenu.

— Mais pas du tout ; j'ai pour les boulevards une insurmontable antipathie. Dépêche-toi ; c'est à la campagne que nous allons.

— Un ordre !

— Une prière ; et tu es trop bonne pour ne pas t'y rendre.

— Céder à la tyrannie, quel que soit son masque, ce n'est point bonté, c'est sottise.

— Je serais curieux de savoir qui de nous est le tyran.

— Vous, monsieur, qui exigez que je sacrifie mes goûts aux vôtres.

— C'est bien plutôt vous, madame, qui ne tenez nul compte de mes désirs, et qui prétendez me soumettre à vos fantaisies.

— Je vous déclare, en tout cas, que je ne suis nullement disposée à accepter le rôle de victime.

— Et moi, je ne veux pas être la vôtre, assurément.

Édouard et Louise se regardèrent un moment comme

s'ils n'avaient pas la certitude de s'être bien compris ; puis ils s'assirent, avec un air de mutuel défi, Louise devant son piano, Édouard sur un divan.

— Si j'ai la faiblesse de céder aujourd'hui, pensa-t-elle, me voilà réduite à céder demain, après-demain, tous les jours. Il sera le maître ; je serai l'esclave. Non, je ne céderai point.

Et, se tournant vers Édouard :

— Fi de la campagne ! s'écria-t-elle.

Édouard faisait de son côté la réflexion suivante :

— Il est plus aisé d'éviter une première faute qu'une seconde ; ne lâchons point ce matin des rênes qu'il me serait peut-être impossible de ressaisir ce soir.

Et, en réponse à l'exclamation provocatrice de Louise, il lui renvoya celle-ci :

— Fi des boulevards !

Il prit un livre et se mit à lire avec un calme imperturbable.

Les doigts de Louise laissaient immobiles les touches du piano ; mais l'agitation de ses petits pieds, battant sur le parquet une mesure précipitée, attestait qu'elle avait des nerfs plus irritables que ceux de son mari.

Édouard fit un léger mouvement d'impatience.

— Cette lecture m'intéresse, madame, et je ne serais pas fâché de la poursuivre tranquillement.

— Eh bien ?

— Mais ce bruit ?...

— Vous incommode ? Il faut pourtant bien que j'étudie, monsieur.

— Sans agiter les touches ? Singulière méthode !

— Chacun a la sienne ; je suis désolée que celle-ci ne vous convienne pas.

La mesure s'anima au point de prendre les proportions d'un véritable roulement de caisse.

— Au fait ! dit Édouard, je puis me retirer dans mon cabinet.

Je n'ai pas la prétention d'y mettre obstacle.

Édouard se leva. Louise, voyant qu'il se disposait à quitter le salon, reprit :

— Si pourtant vous vous décidiez...

— A vous accompagner sur les boulevards ? C'est impossible, madame.

Au moment de franchir le seuil de la porte, il se retourna :

— Mais si, de votre côté, vos réflexions vous conseillaient...

— De vous suivre à la campagne ? Jamais, monsieur.

Édouard sortit à pas comptés et referma la porte avec toute la gravité d'un aspirant à la magistrature.

— C'est une déclaration de guerre, fit Louise indignée ; je l'accepte.

Et les réflexions qu'elle se mit à faire n'étaient certainement pas de nature à la conduire dans la voie des concessions.

Était-ce donc là cet adorateur, si dévoué qu'il eût été jusqu'au bout du monde lui chercher la romance à la mode, si attentif à ses désirs qu'il en épiait les moindres indices ? Que d'hypocrisie perfide dans ce respect, dans cette attention, dans ce dévouement ! Mais si elle s'est laissé prendre au piège, elle ne souffrira point qu'on la traite en vaincue. C'en est fait, à partir de ce jour, quels que puissent être les goûts de

son mari, il est bien décidé qu'elle aura les goûts diamétralement opposés.

— Oh ! oh ! se disait Édouard de son côté, voilà donc cette égalité d'humeur, cette douceur d'ange qui m'avait séduit par-dessus tout ! C'est une éducation à refaire : je m'en charge.

La querelle avait commencé après le déjeuner ; l'heure du dîner arriva sans qu'il eût été fait de part ni d'autre la moindre tentative de raccommodement. On se mit à table avec une contenance passablement embarrassée, mais bien résolu des deux côtés à ne point s'imposer l'humiliation d'une avance.

Édouard passa du premier au second service, et du second service au dessert, en conservant une physionomie imperturbablement sérieuse. Louise se fit un point d'honneur de manger comme si elle n'avait jamais eu de meilleures raisons de se trouver en appétit.

Cependant Édouard ne résista point à la tentation d'éprouver quelle avait été sur l'esprit de sa femme l'influence de toute une journée de méditation. Mais afin de ne point s'exposer, par une raideur déplacée, à perdre le fruit de cette première épreuve, il voulut bien dissimuler un moment l'autorité du mari sous la forme modeste d'un simple vœu.

— J'aurais, dit-il, le plus grand désir d'aller entendre ce soir à l'Opéra la musique du *Prophète*.

— C'est un désir facile à satisfaire, répondit Louise de son ton le plus sec.

— Si le ton n'est pas aimable, pensa Édouard, je constate du moins l'absence d'objections ; il y a du mieux.

— Que la forme soit insinuante ou impérative, pensa Louise, ce n'en est pas moins une volonté que mon mari s'est permis d'exprimer ; je ne plierai point.

Édouard reprit après un instant de silence :

— Quelle sera votre toilette, ce soir ?

— Celle que vous voyez ; ma mère me trouvera très bien comme je suis.

— Votre mère ! Je croyais qu'elle n'aimait point l'Opéra.

— Qui vous parle de l'Opéra ? Ce n'est point à l'Opéra, ce me semble, que j'ai l'habitude de rendre visite à ma mère.

— Ah ! c'est chez elle que vous comptez aller ?

— J'ai résolu de lui consacrer cette soirée.

— Cependant, madame...

— Je vous souhaite, monsieur, beaucoup de plaisir à l'Opéra.

Louise se leva de table, fit à son mari une grave révérence, et s'éloigna précipitamment. Elle ne se fit jamais pardonner d'avoir laissé couler en sa présence une seule des larmes de dépit qui perlaient sous ses longues paupières.

— C'est plus difficile que je ne pensais, se dit Édouard ; mais avec de la patience on fait des miracles ; je tâcherai de n'en pas manquer.

Louise trouva pour toute société chez sa mère quatre demi-siècles silencieusement assis autour d'une table de whist. Elle ne put s'empêcher de regretter un peu la musique de Meyerbeer ; mais elle se dit, en guise de consolation, qu'elle n'aurait au moins pas à se reprocher d'avoir laissé l'expérience incomplète ; que, pour assouplir le caractère de son mari, une seconde leçon serait probablement superflue, et qu'un pareil

succès valait bien quelques heures d'ennui. Ce qui contribuait surtout à lui faire prendre son mal en patience, c'était la persuasion où elle était qu'Édouard, bien loin d'avoir eu l'audace d'aller tout seul à l'Opéra, employait le même temps d'une façon plus triste à gémir et à se repentir, seul dans son cabinet.

Vers dix heures, Louise jugea que le châtiment avait suffisamment duré. Cédant à un mouvement de compassion, elle prit congé de sa mère, refusa le bras d'un colonel en retraite, qui offrait de la reconduire, et monta dans une voiture de remise, afin d'arriver plus vite; elle était impatiente de voir la mine allongée et de recevoir les excuses du coupable; elle s'exhortait surtout à ne point pardonner avant d'avoir bien posé toutes ses conditions.

— Vous pouvez annoncer à monsieur que je suis rentrée, dit-elle à sa femme de chambre.

Celle-ci répondit :

— Monsieur est sorti et m'a chargée de prévenir madame qu'il ne serait point de retour avant minuit.

La stupéfaction de Louise ne peut se comparer qu'au mouvement de colère qui la suivit.

— Je ne lui pardonnerai jamais cette conduite ! s'écria-t-elle en arrachant plutôt qu'elle ne dénoua les rubans de son chapeau.

Elle oubliait en ce moment qu'on ne refuse de pardon qu'à ceux qui en demandent. Or, Édouard ne paraissait nullement être en disposition de s'humilier.

Minuit était sonné lorsqu'il rentra. Il avait partagé toute la soirée l'avis de ceux qui trouvent que les auteurs d'opéras en cinq actes abusent singulièrement des oreilles du public ; mais reparaître chez lui avant la fin du spectacle, quelle faute ! C'eût été compromettre par un signe de faiblesse les heureux résultats qu'il attendait.

Que de réflexions salutaires cette longue absence avait dû inspirer à sa femme ! comme elle avait dû être inquiète, et de quelle folle joie elle allait saluer son retour !

Dans cette douce illusion, il se dirigeait vers l'appartement commun.

— Doucement, monsieur, fit la femme de chambre, vous allez réveiller madame.

— Elle dort ?

— Depuis qu'elle est revenue de chez sa mère ; voilà bientôt deux heures.

Ce fut au tour d'Édouard d'être stupéfait et furieux.

— Ah ! elle s'obstine à lutter ! Eh bien ! nous verrons qui de nous deux se lassera le premier.

Il y avait au fond de l'appartement une chambre d'ami destinée à recevoir les visiteurs et les parents de province. Édouard alla prendre possession de la chambre d'ami.

Le lendemain, au déjeuner, Louise regarda son mari avec un sourire d'une ironie provocante.

— Monsieur n'est pas rentré cette nuit ?

— Je vous demande pardon ; mais vous dormiez si profondément que, dans la crainte de troubler votre sommeil, je me suis accommodé de l'appartement destiné aux visiteurs.

— C'est une heureuse idée que vous avez eue là.

— Vous trouvez ? Je tâcherai de mériter longtemps votre approbation, madame.

Le ressentiment et l'amour propre aidant, — deux conseillers ennemis de la justice et de la modération,

— la situation, à partir de ce moment, alla s'empirant chaque jour. Édouard et Louise, de plus en plus animés l'un contre l'autre, n'eurent bientôt d'autre souci, d'autre occupation que de se heurter, que de se froisser mutuellement. Dans leurs rares entretiens, ils avaient toujours sur les lèvres l'ironie et l'épigramme. Chaque action de l'un avait invariablement pour but de contrarier chez l'autre un goût, un désir, une habitude. Le bonheur et la paix étaient définitivement bannis du ménage.

Louise était un jour en visite chez une amie ; il pleuvait. Pendant que ces dames devisaient dans le salon sur les modes et les spectacles, le maître de la maison rentra, suivi d'un jeune chien de Terre-Neuve dont la robe et les pattes étaient trempées d'eau et mouchetées de boue. Heureux de se voir à l'abri, l'animal commença par secouer sa robe, faisant rayonner autour de lui sur le tapis et sur les meubles une rosée d'une pureté plus que douteuse ; puis il se mit à bondir joyeusement, gravant sur les robes de soie de sa maîtresse et de Louise l'empreinte de chaque caracole ; enfin il alla se blottir sur un divan de velours bleu-céleste, entre deux oreillers dont il rongea la passementerie par manière de distraction.

De retour chez elle, Louise eut l'imprudence de raconter cette scène en présence de son mari, et de s'étonner qu'on pût prendre plaisir à se donner le désagrément d'un commensal aussi incommode. Cette observation ne fut point perdue pour Édouard, qui revint, le même soir, avec un chien de Terre-Neuve magnifique, répondant au nom de Tom.

Pendant un déjeuner que donnait Édouard à quelques amis, l'entretien tomba sur les instincts et les mœurs des animaux ; chacun des convives exposait ses répu gnances et ses prédilections.

— Parmi les animaux que l'homme a domptés pour son utilité ou pour son agrément, dit Édouard, quand vint son tour d'émettre une opinion, le chat est celui qui m'inspire le plus d'antipathie. Il est égoïste, il est voleur, il est cruel ; ses caresses ne sont point des marques d'affection : elles expriment des besoins ; l'office n'a point de réduit à l'abri de ses déprédations. Lorsqu'il tient une souris entre ses griffes, quel jeu barbare ne se fait-il point de lui rendre une liberté trompeuse, pour se procurer le divertissement de courir sus et de la ressaisir, répétant vingt fois, trente fois ces alternatives de délivrance et de captivité, jusqu'à ce que, rassasié d'un si féroce plaisir, il se décide enfin à terminer d'un coup de dent l'agonie de sa victime ! Jamais le bourreau le plus raffiné n'imagina, pour un patient, une si horrible torture.

Après cette virulente sortie de son mari contre la gent féline, Louise ne pouvait se dispenser d'avoir un chat ; elle choisit un superbe angora, qu'elle baptisa du nom de Raton.

A l'exemple de leurs maîtres, Tom et Raton ne vivaient pas dans une entente des plus cordiales. Louise, toujours prête à venir au secours de son favori, se montrait prodigue envers Tom de vertes corrections. Édouard, en reconnaissance, faisait largesse de coups de fouet à Raton, ce qui ne pouvait guère contribuer à aplanir les voies d'un rapprochement.

Dans le nombre des personnes que les liens de parenté ou leur position dans le monde obligeaient

Édouard et Louise de recevoir, il s'en trouvait que monsieur favorisait de son affection, tandis que pour les autres il ne ressentait que de l'éloignement ; madame se fit un devoir d'être pour ces derniers libérale de gracieusetés, et de réserver toutes ses froideurs aux premiers.

Il est inutile d'ajouter que monsieur usa largement de représailles à l'endroit des personnes que madame affectionnait ou détestait.

Édouard, d'une humeur naturellement gaie, avait une aversion prononcée pour les couleurs sombres, et par-dessus tout pour le noir, dont l'aspect ne suggérait à son esprit que des idées de tristesse et de deuil. Louise se prit subitement d'une belle passion pour le noir ; elle porta des robes noires, des mantelets noirs, des châles noirs, des chapeaux noirs, des voiles noirs ; on eût dit qu'elle avait perdu tous les membres de sa famille.

La réplique suivit de près.

Louise avait dit cent fois qu'elle ne troquerait point pour un palais son délicieux appartement de la rue de Rivoli. Édouard éprouva tout à coup pour cet appartement trop coquet, pour cette rue trop animée, un insurmontable dégoût. Pressé de se cloîtrer dans une retraite moins mondaine et plus conforme, disait-il, aux nouveaux penchants que venait de lui révéler la toilette de sa femme, il donna congé à son propriétaire, et n'attendit pas l'expiration du terme pour aller occuper un local inaccessible au soleil, dans une vieille et triste maison de la rue la plus déserte du Marais.

La table, terrain neutre jusqu'alors respecté, devint à son tour un commode champ de bataille pour ces deux puissances en état permanent d'hostilité. Si Édouard, grand amateur de gibier, rayait du menu les viandes blanches, Louise avait aussitôt pour les viandes blanches une prédilection marquée et proscrivait impitoyablement le gibier, dont l'odeur lui offensait les nerfs. Au milieu de ce conflit, grand était l'embarras de Rose, la cuisinière.

La musique même, en dépit de l'opinion prêtée par Molière au professeur de M. Jourdain, était impuissante à rétablir l'harmonie entre des volontés si divergentes. Cependant Édouard et Louise étaient également doués d'un sens musical très distingué ; Thalberg avait appris à Louise à faire courir sur le clavier du piano ses doigts habiles et légers ; Édouard cultivait l'instrument du grand Frédéric, et pouvait passer pour un des bons élèves de Tulou. Mais, par une conséquence inévitable de leur mutuelle disposition d'esprit, et au grand déplaisir des oreilles délicates du voisinage, à peine madame jouait-elle dans le ton de *sol*, que monsieur paraissait se prendre de prédilection pour le ton de *la* ; et si monsieur s'avisait de se complaire dans le mélancolique mouvement d'un *adagio*, madame attaquait aussitôt, avec une impétuosité sans pareille, une des plus sautillantes polkas de son répertoire.

Ils vivaient ainsi depuis plus d'un mois, se renvoyant épigramme pour épigramme, procédé pour procédé, avec une telle émulation que l'escarmouche la plus insignifiante menaçait d'atteindre les proportions d'une bataille, et que le moindre nuage paraissait toujours gros d'une tempête. Le vase était plein ; il devait suffire, pour le faire déborder, de la goutte d'eau du proverbe : elle ne se fit pas attendre.

II.

Un matin, Édouard, au moment de sortir pour se rendre au palais, aperçut Raton nonchalamment couché sur les dossiers qu'il devait emporter à l'audience. Permis à Tom de prendre une telle liberté ; mais, de la part de Raton, c'était une irrévérence qu'on ne pouvait châtier trop sévèrement. L'indiscret angora, vigoureusement saisi par le cou, alla décrire, dans toute la largeur du salon, une courbe dont l'extrémité rencontra sur la cheminée un très beau vase en porcelaine de Saxe. Ce vase était un cadeau que Louise avait reçu tout récemment à l'occasion de sa fête ; elle y tenait d'autant plus qu'il lui venait de sa meilleure amie de pension. Attirée par le bruit, elle n'eut pas de peine à reconnaître le vrai coupable dans son mari, dont cet accident avait doublé la fureur.

— Vous m'avez appris, monsieur, à ne plus m'étonner de rien, dit-elle en ramassant les précieux débris.

— Eh ! madame, prenez-vous-en à cette maladroite bête, que je trouve étendue sur mes papiers, que j'envoie chercher en l'air un autre canapé, et qui va stupidement s'abattre sur ce vase que, certes, je n'avais point visé.

— Cette maladroite bête n'a fait que vous épargner l'initiative d'une galanterie dont vous n'eussiez pas manqué de me ménager, un de ces jours, la surprise.

— J'admire votre perspicacité vraiment merveilleuse, et surtout la grande amabilité de vos suppositions.

— Mes suppositions d'aujourd'hui n'ont rien de forcé, si je me reporte à mes souvenirs d'hier.

— Il est fâcheux que votre mémoire, en ce qui concerne vos procédés à mon égard, ne vous serve pas aussi bien.

— Mes procédés ne sont, en raison des vôtres, que de bien faibles représailles.

— Vous jouez à ravir le rôle de victime.

— On ne vous contestera point la palme dans celui de tyran.

— Mon Dieu ! quand la tyrannie pèse si fort...

— L'esclave se soustrait au joug ; n'est-ce pas ce que vous voulez dire, monsieur ?

— En tout cas, rien de plus facile ; les maris, pour appuyer ce pouvoir absolu qui fait tant crier les femmes, n'ont point de Bastille à leur disposition.

— S'ils en avaient, la plupart s'empresseraient d'en ouvrir les portes toutes grandes, à la seule condition de ne plus entendre parler de leurs prisonnières.

— Cette opinion pourrait bien n'être pas trop déraisonnable.

— Aussi ai-je songé sérieusement à contenter votre secret désir.

— En vérité ? vous ne m'avez point habitué à de pareilles prévenances.

— Ma mère m'a déjà offert un asile.

— Ah ! vous êtes femme de précaution.

— Et d'exécution.

— Quand vous voudrez.

— Ce sera dès ce soir, monsieur.

— Le plus tôt sera le mieux, madame.

La querelle en était là quand la femme de chambre accourut :

— Madame, voilà le docteur !

Louise, indisposée depuis quelques jours, avait donné ordre de faire venir son médecin.

De toutes les brouilles du jeune ménage, aucune encore n'avait été poussée si loin. Édouard salua le docteur, et sortit après avoir lancé un regard de superbe dédain à sa femme, qui ne demeura pas en reste avec lui.

Que se passa-t-il entre Louise et son médecin? Rien que de très ordinaire. Le docte et grave personnage interrogea le poulx de la malade, s'informa de son appétit, de son régime, de la disposition habituelle de son esprit; puis, ayant établi en quelques mots son diagnostic, il signa une toute bénigne ordonnance et se retira. Cependant, à peine avait-il pris congé de Louise, qu'elle s'était laissée retomber sur son fauteuil, immobile et pensive. Bientôt deux torrents de larmes s'échappèrent de ses yeux.

— Suis-je assez malheureuse! s'écria-t-elle avec l'accent du désespoir.

Mais ce désespoir ne fut pas de longue durée; peu à peu son front se rasséréna; le sourire reparut sur ses lèvres; ses joues, un moment décolorées, reprirent tout leur éclat; un rayon de joie brilla même dans son regard.

— Oui, fit-elle avec exaltation, c'est un devoir sacré; je saurai l'accomplir.

Et presque aussitôt elle ajouta :

— Un devoir! Je veux en faire un plaisir; je veux y trouver mon bonheur.

A cette agitation succéda le calme d'une douce rêverie; il fallait que le sujet de cette rêverie fût d'un intérêt bien puissant, Louise oublia de se coucher.

Elle n'alla point non plus chez sa mère, comme elle en avait menacé son mari.

Édouard, de son côté, ne passa pas une nuit des plus tranquilles. S'il était convaincu de son droit, au fond il n'avait pas une égale assurance d'avoir raison dans la forme.

— Peut-être, pensait-il, ai-je été provoquant au delà des bienséances. C'est toujours un devoir pour le fort d'user de ménagement envers le faible. Je pouvais, sans rien céder de mes prérogatives, employer dès le début un ton plus modéré, des expressions plus conciliantes, persuader et non commander, dorer la chaîne au lieu d'en montrer le fer. Et puis n'ai-je point poussé jusqu'à l'exagération les conséquences de mon droit? Arbitre souverain dans les occasions sérieuses, ne devais-je point adoucir les effets de cette supériorité en montrant que, dans les petites choses, je savais être de facile composition. J'ai eu des torts, il faut bien le reconnaître, et des torts irréparables: car, au point de vue où nous sommes arrivés, il est impossible que je revienne sur mes pas. Il me suffirait sans doute d'une démarche, d'une parole de regret pour empêcher un éclat que je déplore; mais, dans cette démarche, Louise ne verrait que le triomphe de ses principes; mais cette parole, si je la prononçais, serait mon abdication. Il est donc inutile de regarder en arrière; le mal est fait, il est sans remède, subissons-le avec fermeté et philosophie.

On peut juger quelle fut la surprise d'Édouard quand, le lendemain, à l'heure du déjeuner, il vit Louise reprendre à table sa place habituelle.

En vain il chercha dans sa physionomie quelques traces de la colère qui l'avait animée la veille: elle

avait le visage parfaitement calme; seulement, ses traits étaient pâles. Édouard, attribuant à une indisposition ce qui était la suite naturelle d'une nuit sans sommeil, ne crut pas pouvoir se dispenser de faire à sa femme la politesse de cette question banale:

— Vous êtes souffrante, madame?

— Je l'ai été, répondit Louise; à présent, je me crois guérie.

Le son de sa voix était d'une douceur extrême. Édouard en fut tout saisi d'étonnement.

Vers la fin du repas, Louise dit à Rose:

— C'était hier l'ouverture de la chasse: tâchez de vous procurer des bécassines; vous les accommoderez pour le dîner.

La cuisinière se fit répéter un ordre qu'elle croyait avoir mal compris.

— Mais, objecta-t-elle, n'ai-je pas entendu dire à madame qu'elle avait pour les bécassines une répugnance invincible?

— Mon mari les aime, cela suffit.

Édouard jugea la chose trop peu importante en elle-même pour demander l'explication de ce revirement imprévu; mais il ne put s'empêcher de remarquer que le projet de séparation qui devait s'effectuer la veille paraissait au moins ajourné, que sa femme lui faisait une concession, la première depuis qu'ils étaient mariés, et que, pendant toute la durée du déjeuner, elle n'avait eu pour lui ni regard menaçant, ni parole amère, ni mordante épigramme.

— Puisque nous avons des bécassines à dîner, fit-il avec un air de bonne humeur, vous devriez, Louise, inviter votre oncle Joseph à venir en prendre sa part.

L'oncle Joseph était un de ceux sur qui monsieur vengeait le plus souvent ses amis des mauvais procédés de madame.

Édouard avait donc répondu à la prévenance de Louise par une autre prévenance; cependant il se tenait sur ses gardes.

— Les femmes sont adroites, pensait-il; ce qu'elles ne réussissent point à emporter de force, elles essayent de l'obtenir par la ruse. Qui sait si cette déférence inattendue n'est point une amorce à ma générosité? Peut-être espère-t-on m'entraîner, par la reconnaissance, sur cette pente rapide des concessions qu'il est impossible de remonter lorsqu'on l'a une fois descendue. Loin de moi sans doute la pensée d'opposer à une riante figure un visage rébarbatif; mais on peut se déridier le front sans pour cela être obligé de faire acte de faiblesse, et j'aurai soin de ne me point départir d'une fermeté non moins nécessaire que prudente.

Ainsi se trouvèrent suspendues les hostilités entre Édouard et Louise; tous deux paraissaient mettre la plus grande attention, l'un de parti pris, l'autre par réciprocité, à s'interdire les allusions fâcheuses, les réflexions déplaisantes, les expressions agressives; mais, comme ils avaient perdu l'habitude de se dire des choses aimables, celles-ci ne vinrent pas en abondance, et plus d'une fois la conversation tourna court.

Ce n'était pas, on le voit, tout à fait la paix; c'était seulement une de ces trêves qui la préparent, et pendant lesquelles les soldats des deux camps, sans se serrer encore la main, se contentent de se saluer.

La journée avait trop bien commencé pour finir mal. Édouard, dans un de ces moments de retour où

l'on se fait à soi-même sa confession, se rappela le voyage aérien du malheureux Raton; il en conçut un remords sincère, et chercha des yeux l'angora afin, de se mettre en paix avec sa conscience, en lui accordant au moins l'indemnité d'une caresse; mais Raton n'était ni sur le tapis, ni sur le divan, ni même sur les dossiers qui avaient été le point de départ de son saut périlleux.

— Où donc est allé se cacher ce pauvre Raton ? demanda-t-il à la femme de chambre.

— Raton n'est plus ici, monsieur; je l'ai porté ce matin à la mère de madame, à qui madame en a fait présent.

Raton, l'antipathie de monsieur, la prédilection de madame, le prétexte de tant de brouilleries, Raton était banni du logis!

La chose parut à Édouard si extraordinaire, si incompréhensible, qu'il se la fit répéter plusieurs fois avant d'y croire.

Invité par Louise, à la recommandation d'Édouard, l'oncle Joseph ne pouvait guère se dispenser de répondre par une acceptation. Ce ne fut pas toutefois sans une certaine répugnance qu'il se rendit aux instances pressantes de sa nièce. L'accueil qu'il recevait dans la maison Laverny, où il allait le plus rarement possible, était peu fait pour le tenter: pendant tout le temps que dureraient ses visites, la verve épi-

grammatique d'Édouard ne tarissait point à son sujet, et Tom ne cessait de lui montrer les dents, jaloux de mettre sa pantomime à l'unisson des sentiments de son maître. Or l'oncle Joseph était un excellent homme, vivant en crainte des sarcasmes et des morsures.

Grande fut donc sa surprise lorsque, à son entrée dans le salon, il vit Édouard venir à sa rencontre avec un sourire de bon aloi, lui serrer cordialement la main, et ne trouver que de bonnes choses à lui dire.

Un autre sujet d'étonnement lui était réservé, peut-être plus agréable encore. Tom, le hargneux Tom, ne vint pas saluer son apparition du grognement accoutumé.

— Est-ce que vous avez enfermé Tom ? demanda à son neveu l'oncle Joseph émerveillé.

— J'ai fait mieux, répondit Édouard: à l'audience d'aujourd'hui, le conseiller Daniel m'a tant félicité de l'avantage de posséder un chien aussi beau que Tom, et m'a paru le convoiter d'une ardeur si vive, qu'à mon retour je me suis empressé de lui envoyer l'objet de son admiration, joyeux de trouver cette occasion de me défaire d'une bête incommode qui mordait mes amis et qui déplaisait à ma femme.

MOLÉRI.

(La fin au prochain numéro.)

COURRIER DE PARIS.

La Gaité tient un grand succès. Ce succès-là s'appelle l'*Aveugle*. C'est l'histoire d'un honnête garçon accusé de vol et contre lequel toutes les apparences déposent. Or voilà, pour comble de malheur, que ce pauvre diable devient aveugle et qu'il a pour persécuteur, qui ? le voleur, le vrai voleur, qui lui vole son honneur, sa famille, et qui prétend même lui voler jusqu'à sa femme. Heureusement qu'il se trouve-là un brave homme de médecin, bossu (pourquoi bossu ? C'est le secret des auteurs), qui lui rend tout ce que le scélérat veut lui prendre, et sa femme par dessus le marché.

Tout cela est développé, détaillé, disposé avec un tact, un savoir-faire, une habileté où se révèle l'art consommé de deux charpentiers émérites. En effet, la pièce est de MM. Anicet Bourgeois et d'Ennery.

Or, il se trouve (tout arrive, comme disait M. de Talleyrand) qu'un M. Hugelmann, dont personne n'avait jamais ouï parler, avait eu avant ces messieurs l'idée de la susdite pièce, et qu'il en avait même confié le manuscrit à M. Hostein, le directeur de la Gaité. *Indè* plagiat, c'est évident. M. Hostein a communiqué le manuscrit à M. d'Ennery.

Mais, d'autre part, voici qu'intervient au procès un second réclaman, qui se dit également auteur d'un *Aveugle* dont il aurait lui-même remis le manuscrit à M. d'Ennery en personne.

Que va-t-il sortir, s'il vous plaît, de cette double complication ? M. d'Ennery aura-t-il plagié M. Hugelmann ou M. Arsène de Cey ? ou bien est-ce M. Hugelmann qui a plagié M. de Cey ? à moins que ce ne soit M. de Cey qui ait plagié M. Hugelmann.

Le curieux, c'est qu'il y a dans cette piquante affaire un troisième plagé qui ne dit mot, mais n'en pense pas moins, et celui-là, c'est le père de *Valérie* et de *l'Eclair*, c'est M. Scribe, auquel les auteurs de *l'Aveugle* ont emprunté leurs effets les plus applaudis. Ce qui prouve, soit dit en passant, que M. Scribe est assez riche pour ne pas crier au voleur !

Laferrière est toujours la coqueluche du boulevard du Temple. C'est le premier comédien du monde depuis la Galiothe jusqu'au Château-d'Eau.

Mais un plus grand comédien que lui, c'est M. Hume, le Cagliostro, le Saint-Germain du nouveau monde. M. Hume est venu tout exprès d'Amérique pour faire pâmer de terreur le beau monde parisien. Figurez-vous que ce M. Hume est un médium de premier ordre, c'est-à-dire qu'il entretient avec les esprits un commerce dont la seule idée suffit pour donner la chair de poule. A sa voix les esprits jonglent avec des tables, font le sabbat dans les murs, escamotent le mouchoir, pressent la main aux dames, les embrassent et leur dénouent leurs jarrettières; toutes choses pour lesquelles il n'est pas absolument besoin d'évoquer les esprits de l'autre monde. A Dieu ne plaise que je mette en doute le pouvoir surnaturel de M. Hume, pouvoir vérifié et garanti par des gens dignes de confiance; mais enfin, il me semble, puisque ce M. Hume exerce sur le monde invisible et tout puissant une omnipotence si merveilleuse, il y aurait, dans l'intérêt de l'humanité, quelque chose de plus utile à faire que de la fantasmagorie; ce serait, par exemple, de trouver un antidote contre la rage et un remède contre l'oïdium.

A. DE BRAGELONNE.

Ad. GOUBAUD, directeur-gérant.